

**Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse -
Solde de la participation 2008 de la Ville aux Francas du Doubs -
Accueils de Loisirs et Actions Enfance et Jeunesse**

M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur : Conformément aux termes du contrat de marché public en vigueur entre la Ville de Besançon et les Francas du Doubs pour la gestion et l'animation d'accueils de loisirs et d'activités enfance et jeunesse dans les quartiers de la Ville, il convient de verser le solde de la participation prévisionnelle de la Ville au titre de l'année 2008.

Ce solde est estimé en fonction de l'activité (Nombre de Journées/enfants réalisé au 31 août 2008 et prévisionnel réajusté au 31 décembre 2008) et du budget atteint, il est réajusté en conséquence. Les données sont les suivantes :

	Nombre de Journées enfants	%
prévision 2008	34 330	*
atteint 31.08	24 534	71,5
prévision réajustée au 31/12	32 185	93,8

* sans les actions et animations transversales évaluées à 2 500 journées/enfants.

Le nombre de journées enfants est donc inférieur aux prévisions (93,80 %).

	Budget	%
prévision 2008	996 729	**
atteint 31.08	733 633	73,6
prévision réajustée au 31/12	996 272	99,95

Le budget réajusté est légèrement inférieur au budget prévisionnel présenté par les Francas pour 2008 (99,95 %).

	Participation Ville	**
prévision 2008	361 940	100
atteint 31.08 (80 %) déjà versé	281 340	77,7
proposé	335 940	92,81

** Sans les actions transversales.

Pour tenir compte du nombre prévisionnel de journées/enfants (93,8 %) et du budget prévisionnel réajusté (99,9 %), il est proposé, conformément au Marché Public conclu avec l'association, de verser le solde à l'association Les Francas du Doubs de 54 600 € (soit 13,55 % au lieu des 20 % théoriquement prévus).

Versements

Ville

Participation	Acompte janvier	Acompte avril	Acompte Mai/Juin	Solde décembre	Solde 2009
377 000 80 % de 403 000 : 322 400 €	134 333	67 167	120 900	54 600	
Subventions complémentaires			9 830		
CEJ 231 981 € 80 % : 185 585 € Part CAF/ PSEJ			185 585		46 398 selon bilans
Dégressivité 13 138 € 80 % : 10 510 €			10 510		2 628 selon bilans

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le versement aux Francas du Doubs du solde de la participation de la Ville pour l'année 2008 s'élevant à 54 600 €.

Cette dépense sera prélevée sur les crédits inscrits en 2008 au chapitre 65.422.6574.47041.

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer avec cette association l'avenant n° 6 correspondant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

M. GHEZALI, Mlle RONZI, Mme MICHEL, Mme FELLMANN, M. OMOURI n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 16 décembre 2008.